



L'ACTUALITE MUNICIPALE

REPAS CCAS



Le groupe des personnes présente au repas du CCAS

Sur le thème du carnaval, l'équipe du CCAS, sous la responsabilité de Nathalie VARIGNIER, a servi un bon repas préparé par l'Auberge d'Aranc. L'ensemble des convives a passé un agréable moment animé par Charly'Pag. Dans leur mot de bienvenue, Nathalie et le Maire n'ont pas manqué de rendre hommage à Colette RAFFIER qui pendant une décennie a organisé cette manifestation.

Toutes nos félicitations à Jacques et François ORAISON qui ont rejoint l'équipe du CCAS. Mme Schermesser, pour des raisons de santé a quitté l'équipe, nous la remercions pour son dévouement.



La nouvelle équipe du CCAS accompagnée de Charly

FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)



Le 19 mars, les membres de la FNACA se sont retrouvés devant le monument aux morts d'Aranc pour le dépôt d'une gerbe en souvenir de leur camarade **Raymond DUROCHAT**, tué au cours de la guerre d'Algérie.

BREVES DU CONSEIL (séance du 21 mars)

- Vote des subventions 2019 :

La commission finances a étudié les demandes de subventions et propose d'inscrire au budget :

- Centre Léon Bérard : 150 €; CCAS d'Aranc : 3000 €; Société de pêche : 70 €; jeunes sapeurs pompiers d'Hauteville : 50 € et Musicole : 70 €.

Ces subventions sont votées à l'unanimité par les Membres du Conseil.

- Vote du taux de fiscalité 2019 :

Taxe d'habitation : 13%

Taxe foncière bâti : 21 %

Taxe foncière non bâti : 55 %

Malgré les investissements réalisés sur notre commune au cours de l'année 2018, nous avons réussi à maintenir pour les ménages, les mêmes taux de fiscalité que les années précédentes.

- Vote du budget primitif 2019 :

Mr le Maire présente et commente les prévisions budgétaires pour 2019 poste par poste, la section fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de **394 412.90 €** et la section investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de **164 013.96 €**.

Principales dépenses prévues :

SIVU scolaire :	52 880 €
Réfection parquet secrétariat mairie :	2 300 €
Mur cimetière des Pézières :	10 000 €
Entretien des voies communales :	18 000 €
Remplacement 3 bornes incendie :	14 000 €
Illuminations :	1 500 €
Fleurissement :	1 200 €
Broyage plaquettes chaufferie :	5 000 €
Entretien chaudière (fioul et bois) :	5 000 €
Réfection petit patrimoine (église des Pézières, four du quart d'Avard à Aranc, four de Rougemont et lavoir de Résinand) :	100 000 €
Sécurisation des rues	
Aranc/Rougemont :	11 000 €
Travaux sylvicoles (forêts):	8 000 €
Accessibilité bâtiments :	2 000 €
Entretien des bâtiments :	10 000 €

Le budget primitif 2019 est approuvé et voté à l'unanimité.

CPINI

L'assemblée générale des pompiers s'est tenue le 15 mars, la commune était représentée par le Maire et Nathalie VARIGNIER.

Le Chef de Corps nous a fait un compte rendu de l'activité 2018, nos sapeurs pompiers sont sortis sur 18 interventions sur la commune.

Il a insisté sur la mise à jour des visites médicales.

La commune est tenue de procéder à une vérification annuelle par tiers de l'ensemble des poteaux incendie et des points d'eau, qui sont au nombre de 4 sur la commune (étang de la Grange Goyet, étang de Colognat, réserve d'eau de la scierie et bac de Salagnat).

Le Chef de Corps, Patrice TENAND et Denis PINGON nous ont informé de leur cessation d'activité à la fin 2019.

Suite à ces départs et compte tenu qu'un certain nombre de pompiers n'habitent plus sur la commune, le CPINI se trouve en péril.

Sans nouveaux recrutements d'ici la fin de l'année, il y a de fortes chances que le Centre de Première Intervention d'Aranc ferme ses portes, ce qui serait très dommageable pour les habitants de la commune.

Lors de la cérémonie du 8 mai, nous procéderons à la remise de médailles et de galons.

TRAVAUX

Réfection peinture de l'appartement du haut de l'ancienne école de Rougemont :

Ces travaux sont confiés à l'entreprise FUSELLI pour un montant de : 6 847 € TTC. Ils seront réalisés au cours du mois d'avril.

INFOS PRATIQUES

Décharge de Trémont:

La décharge est ouverte aux habitants de la commune qui en font la demande auprès du secrétariat de mairie, sous contrôle de l'employé communal.

Toute personne surprise à des dépôts sauvages en dehors de la décharge sera passible d'une amende de 1000 € fixée par arrêté municipal.

SYNDICAT DU BOREY

Compte administratif 2018 :

L'arrêté du compte administratif 2018 fait ressortir en section fonctionnement un excédent de 54 909 € et en section investissement un excédent de 113 051 €, soit:

un excédent de clôture de 167 960 €

Etude du schéma directeur d'assainissement :

Le bureau d'étude Réalité Environnement nous a rendu son rapport final le 2 avril dernier concernant le schéma directeur d'assainissement de l'ensemble des communes du syndicat du Borey. A la suite de ce rapport, il a été convenu d'étaler les travaux par priorité d'urgence jusqu'en 2033. Dans un premier temps, la priorité est de supprimer les eaux claires sur le bourg d'Aranc qui vont directement à la station d'épuration. Cela veut dire la mise en séparatif de certains tronçons. Et sur la commune d'Evosges, la déconnexion du trop plein du réservoir d'eau potable par la mise en séparatif du réseau unitaire entre le lavoir et le nouveau déversoir d'orage.

Ces travaux prioritaires sont estimés (étude comprise) à environ 400 000 €.

Avenir du Syndicat du Borey :

Au cours de la réunion du 2 avril, les membres du comité syndical du Borey ont décidé par solidarité avec la commune de Nivollet-Montgriffon de maintenir l'autonomie du syndicat jusqu'en 2026, date aujourd'hui de la prise de compétences par les communautés de communes (Plaine de l'Ain pour Nivollet-Montgriffon)

MONTCORNELLES

Compte tenu d'une bonne météo, les travaux concernant l'aménagement du terrain avancent et respectent le planning prévisionnel. Le lot n°1 attribué à l'entreprise Vincent TP concernant la plate-forme (parking des visiteurs) est avancée à 90%. La réalisation des fossés et collecte des eaux pluviales est terminée. Les réseaux (eau, électricité) sont avancés à 95 %. La pose de la STEP est en cours. La fin des travaux concernant ce lot est prévue pour le 15 avril.

PERMANENCES AVRIL 2019

Du 1 au 7 avril : A.NAVEL	04.74. 38. 55. 84
Du 8 au 14 avril : M.cl SAVEY-GARET	06. 87. 46. 21.77
Du 15 au 21 avril : D.MATHIEU	06. 81.72. 96. 22
Du 22 au 28 avril : A.NAVEL	04.74. 38. 55. 84
Du 29 au 5 mai : G.DOLEATTO	04.74. 38. 57. 28

VIE LOCALE

CEREMONIE DU 8 MAI

Dépôt de gerbes :

10h30 : stèle du maquis

10h45: monument aux morts de Résinand

11h15 : monument aux morts d'Aranc

11h30 : remise des médailles et galons aux pompiers à la salle polyvalente.

12h00 : verre de l'amitié

INAUGURATION

L'inauguration de la **Station d'Épuration du bourg d'Aranc** et la pose de la **première pierre du chantier Montcornelles** aura lieu le **14 mai 2019** après midi. Les horaires vous seront précisés ultérieurement.

FRUITIERE D'ARANC

Nous tenons à vous informer que la fruitière d'Aranc a obtenu la médaille d'argent pour ses fromages blancs au concours général à Paris. Cette distinction s'ajoute aux nombreuses médailles obtenues ces dernières années.

AGENDA

6 avril : vente pizzas et tartes flambées, 10h, **sou des écoles**, salle polyvalente.

13 avril : soirée Gospel, **Polyphonies du Plateau**, 20h30, salle polyvalente.

27 avril : vente de galettes, **Coraterie Médiévale du Bugey**, salle polyvalente.

14 mai : Inauguration de la station d'épuration d'Aranc et pose de la première pierre du chantier Montcornelles.